



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège international Jeanne d'Arc
Clermont-Ferrand

Affaire suivie par :
Sébastien RODIER
Tél : 04 73 92 66 10
Mél : 0631410R@ac-clermont.fr

CLERMONT-FERRAND, le 21/09/2026

Le principal

28 rue delarbre
63037 CLERMONT-FERRAND cedex1

Objet: Elections des représentants des parents au Conseil d'Administration - vote électronique

Madame, Monsieur,

L'élection des représentants des parents d'élèves au sein du Conseil d'Administration du collège aura lieu uniquement par vote électronique
du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2026 à 16h.

- Les parents d'élèves disposent de sept représentants au sein du Conseil d'Administration.
- Les parents élus sont appelés à participer, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur et des objectifs nationaux, la mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont dispose l'établissement et à délibérer sur toutes questions ayant trait à son fonctionnement et à l'utilisation des moyens.

Modalités des élections :

- **Chaque parent est électeur et éligible** sous réserve, pour les parents d'enfant mineur, de ne s'être pas vu retirer l'autorité parentale...».
- La liste des électeurs est consultable au secrétariat.
- Les représentants des parents d'élèves sont élus au **scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.**
- Les listes des candidatures peuvent comporter au plus un nombre égal au double du nombre des sièges à pourvoir. Ce nombre ne peut être inférieur à deux noms.

Les déclarations de candidature signées par les candidats doivent être remises au chef d'établissement au plus tard le lundi 28 septembre 2026 à minuit.

Procédure de vote :

- Le vote s'effectuera sur l'application PRONOTE, accessible via l'ENT, avec les codes Educonnect habituels (un tutoriel sera communiqué ultérieurement).
- Chaque parent recevra une notification à l'ouverture du vote.
- Le vote est ouvert du 5 octobre à 00h au 9 octobre 2026 à 16h, 24h/24.
- Les parents qui ne disposent pas d'accès internet ou qui souhaitent une assistance peuvent venir voter au collège du 5 au 9 octobre 2026, un ordinateur sera mis à disposition (prendre rendez-vous au secrétariat de direction - Mme ACHARD).

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

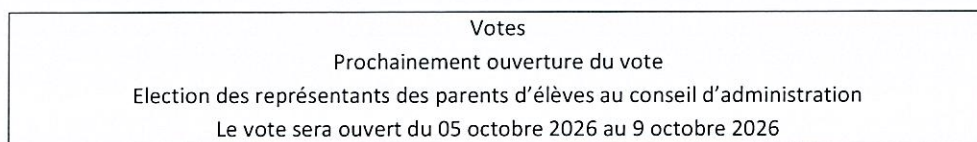
Le Principal
Sébastien RODIER
COLLEGE JEANNE D'ARC
CLERMONT-FERRAND

TUTORIEL DE VOTE ÉLECTRONIQUE SUR PRONOTE

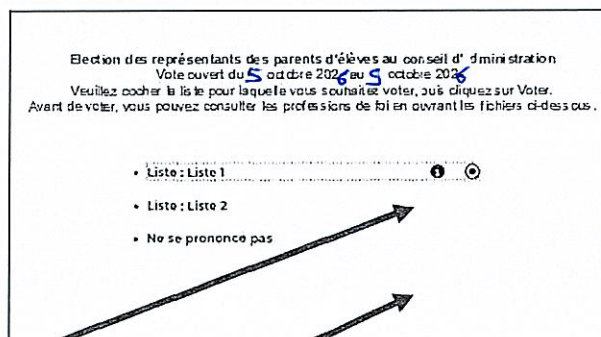
Election des représentants des parents d'élèves
Année scolaire 2026-2027

- 1) Connectez-vous à Pronote via votre ENT.

Dans Pronote, avant l'ouverture du vote, une information est présente sur la page d'accueil :



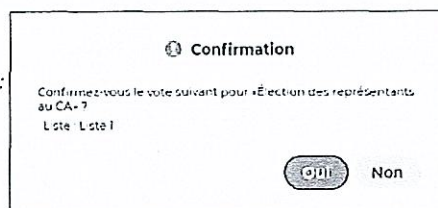
- 2) Dès le premier jour d'ouverture du vote, l'encart suivant apparaît sur la page d'accueil :



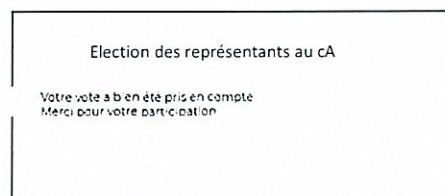
Cliquez sur votre choix puis sur "voter"

Vous pouvez consulter les professions de foi des candidats en ouvrant les fichiers joints.

- confirmez votre choix de vote :



- Pronote accuse réception de votre vote :



- 3) Le vote est alors terminé et disparaît de votre page Pronote.

La procédure est la même sur l'application pour Smartphone.